



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 15 décembre 2021 par le Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'portant modification de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 novembre 2017 relatif au télétravail', portant le numéro 70.710/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 14 janvier 2022 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.